

Francités, islamités: Compositions citoyennes et religieuses des jeunes musulmans français d'origine maghrébine

Author(s): Nancy Venel

Source: *French Politics, Culture & Society*, Vol. 23, No. 1, Special Issue: Le Conseil français du culte musulman (Spring 2005), pp. 88-100

Published by: Berghahn Books

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/42843372>

Accessed: 19-08-2017 10:34 UTC

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <http://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Berghahn Books is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *French Politics, Culture & Society*

FRANCITÉS, ISLAMITÉS

Compositions citoyennes et religieuses des jeunes musulmans français d'origine maghrébine

Nancy Venel
Université de Lille II

Depuis une dizaine d'années émerge en France une « conscience musulmane » concurrentement prescrite, révélée et assumée sous l'effet d'une actualité nationale et internationale propice et d'une interaction avec la perception et l'énonciation par la culture nationale dominante des populations concernées. Il n'est qu'à évoquer le discours médiatique, où les « beurs », « jeunes de la deuxième génération » ou « Français d'origine maghrébine » cèdent progressivement la place aux « jeunes musulmans »—catégorie pour le moins restrictive qui donne une inflexion religieuse à des identités qui ne le sont ni fatalement, ni exclusivement. D'une part, le regard que l'on porte sur les populations d'origine maghrébine, et plus spécifiquement sur les « jeunes », s'est islamisé¹ ; d'autre part, la focalisation des débats publics sur l'islam (au travers, entre autres, des rebondissements de l'affaire du foulard et du vote d'une loi réglementant le port de signes religieux à l'école) a contribué à cristalliser un esprit de solidarité, voire une co-appartenance islamique.

Pourtant, il reste inapproprié de considérer la « communauté » musulmane en France, et plus largement en Europe, comme un tout homogène. Pour Olivier Roy, l'appréhension des musulmans d'Europe comme « communauté » « relève d'une construction et non de la reconnaissance d'un fait, ne serait-ce que par la diversité ethnique et linguistique des origines, mais surtout par la variété des stratégies de groupe ou de conduites individuelles visant à inscrire le fait islamique dans les sociétés européennes² ». D'importants cliques sont à prendre en considération en fonction notamment de la génération³, de l'origine ethnique, du sexe, et dans une certaine mesure de l'insertion sociale et économique des acteurs. Tant les manières de vivre sa religion que celles de s'affirmer musulman sont multiples en France.

French Politics, Culture & Society, Vol. 23, No. 1, Spring 2005

En se plaçant en amont des discussions sur la mise en place du Conseil français du culte musulman (CFCM), cet article invite à revenir sur la parole des acteurs eux-mêmes afin de considérer la pluralité, insuffisamment prise en compte, des subjectivités religieuses et citoyennes des musulmans en France. L'appréciation de l'impact du CFCM auprès des musulmans de France ne peut faire l'économie d'un retour sur la multiplicité des bricolages dans les modes d'agrégation des symboles religieux musulmans en France.

À partir des résultats d'une enquête qualitative réalisée dans le cadre d'un doctorat de science politique et menée auprès de trente cinq jeunes⁴ Français d'origine maghrébine du Nord de la France (musulmans par filiation), nous invitons ici à considérer les représentations que ces acteurs se font de leur propre rôle de citoyen et les possibilités qu'ils se sont ou non créées pour manifester leur appartenance au collectif. L'analyse empirique de la manière dont ils s'identifient—ou non—à la communauté nationale et la mise en lumière des logiques inhérentes à leurs systèmes d'attitudes permettent de mieux comprendre les réactions parfois houleuses suscitées par la mise en place du CFCM et plus particulièrement celles liées à la question de la représentativité de cette instance.

L'un des objectifs sous-jacents à cette enquête était de faire éclater la vision monolithique et étriquée que l'on peut avoir de ces jeunes en France à l'heure actuelle. La tendance incite à mettre un accent religieux sur des identités qui ne sont pas forcément ou pas principalement religieuses. L'identité musulmane n'est pas la seule identité disponible pour ces jeunes, et beaucoup d'ailleurs ne la saisissent pas. Notre démarche a donc été d'aller à la rencontre de ces jeunes non pas supposés mais susceptibles d'être musulmans du fait de leur origine maghrébine et de leur filiation et d'essayer de repérer les représentations que ces acteurs se font de leur propre rôle de citoyen et la manière dont ils expriment leur « citoyenneté ordinaire ».

Le choix d'une enquête qualitative s'est imposé de lui-même : cette démarche devait permettre de comprendre ce que chacun des sujets de l'enquête est socialement et restituer les combinaisons envisageables entre les processus identitaires des acteurs et leur trajectoire sociale. La technique d'enquête a donc été celle de l'entretien approfondi de manière à rendre compte des expériences identitaires singulières et de saisir le sens que les individus donnent à leur expérience singulière.

Le repérage de mode spécifique d'identification citoyenne, religieuse et sociale des individus et de la manifestation de formes d'allégeance(s) singulière(s) nous a conduit à l'élaboration d'une typologie regroupant quatre modèles : les Français « *pratiquants* », les *accommodateurs*, les *contractants* et les *néo-communautaires*, chacun des types opérant une sélection, une mise en conformité, ou affirmant la complémentarité de ses diverses appartenances. Bien sûr, la typologie élaborée relève d'une construction et donc de l'artificiel. Elle permet de rendre compte de rapports disparates à la citoyenneté, mais ne doit pas être considérée comme le reflet de la réalité. Il convient de ne pas figer les

portraits mis en place, de ne pas scléroser leur dynamique et de les considérer exclusivement comme des moyens d'explorer les multiples manières de se vivre en tant que citoyen pour ces jeunes. En outre, la plupart des jeunes se situent à cheval entre plusieurs portraits, voire même peuvent évoluer d'un portrait à l'autre au fur et à mesure de leur évolution au sein de la société.

Les Français pratiquants

De dimension résolument identitaire, ce premier modèle de citoyenneté ordinaire se distingue par son allégeance nationale exclusive. Il réunit des individus « pratiquant la France », pour qui être français implique tout à la fois de partager une culture, une mentalité et une histoire spécifiques. Les *Français pratiquants* demeurent ainsi les promoteurs d'une conception particulariste de la citoyenneté. Ils se saisissent du référent national dans la définition de soi et manifestent à ce titre une véritable ferveur vis-à-vis des principes républicains. Soucieux d'effacer les traits les différenciant des autres, ils se rassemblent avec conviction derrière les symboles et rites nationaux, s'approprient à leur manière l'héritage historique français et partagent sans réserve le sentiment d'un destin commun avec leurs concitoyens. Une illustration symbolique de l'imprégnation diffuse de ce qu'ils perçoivent comme un « mode de vie, d'être et de penser à la française » est leur enthousiasme à se joindre aux fêtes de fin d'année et notamment à la célébration de Noël, avec cadeaux et dinde—*halal* bien sûr ! Le modèle de citoyenneté qu'ils développent se fonde sur l'affirmation de liens spatiotemporels tout autant que festifs avec la France.

Sans renier ni leurs origines, ni l'existence de leurs racines au Maghreb, ils privilégient dans leur conception de la citoyenneté les liens tissés avec la France, leur véritable patrie. Leurs appartenances s'emboîtent les unes dans les autres sans se chevaucher ni se concurrencer, de la plus particulière (la famille, la culture d'origine, l'islamité) à la plus globale (l'appartenance nationale).

Au nom du partage d'un héritage et d'une communauté de destin, les *Français pratiquants* se sentent engagés vis-à-vis de leurs concitoyens et tenus d'assumer leur responsabilité de citoyen français, notamment au travers de leur participation politique. Leur citoyenneté reste davantage civique que civile. L'usage du droit de suffrage est ainsi perçu comme un devoir impérieux. Ces *Français pratiquants* prennent un soin particulier à aller voter régulièrement, moins pour dire ce qu'ils pensent que pour signifier leur appartenance à la nation. Accomplir son devoir électoral est, de surcroît, une manière d'honorer la mémoire de leurs parents, qui, eux, ne bénéficient pour la plupart toujours pas de ce droit.

Ce modèle de citoyenneté est corrélé à une appartenance religieuse marginale. Les *Français pratiquants* ont intériorisé la séparation entre sphère publique et privée. Tous, qu'ils soient ou non croyants, voire même pratiquants, ont fait leur la norme laïque et la défendent avec vigueur. Il y a chez

eux comme une sorte de banalisation de l'appartenance religieuse. Elle n'est pas un critère de distinction en soi, mais constitue quelque chose d'intime. Ainsi Samir affirme :

Samir – Moi, j'ai un credo : musulman chez soi et citoyen dehors !

Tout se passe comme si le rapport distancié que ces Français entretiennent à l'islam leur était dicté par leur appartenance à la France. Quand ils s'affirment croyants, les *Français pratiquants* n'envisagent la religion que selon un rapport vertical et strictement individualisé.

Dans la plupart des cas, les *Français pratiquants* sont issus de familles non défavorisées (artisans, petits commerçants) d'origine urbaine qui entretiennent des liens virtuels avec l'autre rive de la Méditerranée. D'une part, leurs parents sont arrivés jeunes et ont pu, pour certains, être scolarisés en France (le Français est ainsi majoritairement la langue parlée au domicile familial) ; d'autre part, ils ont investi prioritairement en France, dans des maisons individuelles au sein de quartiers mixtes socialement. Ils n'envisagent pas de retourner s'installer définitivement dans leur pays d'origine. Le Maghreb ne reste alors bien souvent pour les *Français pratiquants* qu'une terre étrangère.

Ils ont par ailleurs été élevés dans des familles musulmanes non pratiquantes et tout absorbées par la réussite scolaire et sociale de leurs enfants. L'implication tant matérielle que symbolique de ces familles en France a favorisé une désidentification accélérée au pays d'origine et la constitution de liens privilégiés avec la France.

Le vécu de la citoyenneté des *Français pratiquants* s'appuie sur des construits symboliques républicains classiques. Ces derniers font montre d'une loyauté sans faille à l'État et privilégient dans leur univers de représentations la dimension identitaire de la citoyenneté.

Les *accommodateurs*

Le second modèle, les *accommodateurs*, rassemble des acteurs architectes d'un mode spécifique d'appartenance nationale. La citoyenneté telle qu'ils la façonnent dans leurs pratiques s'affirme en partie contre le modèle d'intégration français qui ne leur laisserait comme choix que celui entre francité et particularité. Le pan républicain et assimilationniste de la citoyenneté⁵ à la française est ici délibérément refusé. Redoutant de se faire happer par un processus d'assimilation, synonyme pour eux de disparition, ces Français s'inventent leurs propres possibilités d'appartenance à la collectivité. Ils s'affirment ainsi simultanément citoyens français et musulmans, ces pôles de leur identité à double face ne s'emboîtant pas l'un dans l'autre mais entretenant plutôt des rapports synallagmatiques. Avec eux, on assiste bel et bien à une reformulation de la place des identités particulières dans l'espace public.

Tout comme dans le premier modèle des *Français pratiquants*, la citoyenneté des *accommodateurs* comprend une dimension identitaire indéniable. Les sujets de l'enquête ici concernés sont français et revendiquent haut et fort leur appartenance nationale. Toutefois, à la différence du premier groupe, ces Français ne peuvent concevoir l'exclusivité de l'allégeance à la France sans se sentir automatiquement amputés d'une partie d'eux-mêmes. Ils sont français et musulmans de manière concomitante et indissociable.

Pris dans une tension entre la volonté de voir leur présence banalisée et celle d'être reconnus dans leur singularité, les *accommodateurs* jouent sur un double registre d'appartenance universaliste et particulariste. C'est ainsi que leur héritage français est un héritage choisi et intériorisé. Ils ne s'approprient pas l'histoire de France dans sa globalité, ne veulent pas se rassembler derrière un « nos ancêtres les gaulois » négateur de leur histoire personnelle et familiale. Les propos d'Ali en sont une parfaite illustration :

Ali — Moi, ma fête nationale c'est le 12 juillet 1998. C'est les deux coups de boule à Zidane, tu vois ? Un là et un là !

Ces acteurs entrent en résistance pour ne pas s'évanouir dans la société globale. Leurs revendications de création de carrés musulmans⁶ dans les cimetières, en témoignant d'une volonté de s'ancrer davantage dans l'espace, participent de cette aspiration. Elles sont symptomatiques de l'enracinement inéluctable dans le sol français. Pouvoir bénéficier de cimetières ou de carrés musulmans confirme leur volonté d'affirmer leur liberté religieuse jusque dans la mort et le désir profond de voir leur particularisme reconnu et intégré dans le paysage religieux français. « L'intégration passe avant tout par la désintégration du corps ici, en France⁷. »

Ali — Moi y'a des trucs qui me chagrinent, par exemple l'inhumation. Je veux pas un carré ! Parce que c'est pas un carré qu'ils nous ont donné à Roubaix : la ville de Roubaix nous a donné un carré qui est un triangle comme ça [il montre la forme avec les mains]. Faudrait que t'aïlles le voir un de ces quatre ! Y a plus de place là ! Un cimetière musulman, je pense que c'est de droit. Quand j'étais en Algérie j'ai vu plein de cimetières français, j'ai vu plein de cimetières juifs, cimetières français, cimetières catholiques, je vois pas pourquoi on n'aurait pas le droit, mais bon ça c'est au niveau politique.

Persuadés que l'islam a un rôle à jouer en France, les *accommodateurs* s'investissent dans un travail de reconnaissance de leurs droits culturels et culturels dans la sphère publique. Il s'agit de dénoncer les discriminations dont leur religion est l'objet tout en essayant de modifier l'image négative de cette dernière. Ces acteurs ne tiennent pas à sacrifier leur islamité à la citoyenneté. Leur affirmation religieuse dans la sphère publique fonctionne comme une forme d'ethnicité déployée en réaction à une exclusion symbolique et/ou matérielle. Pris entre leur désir d'ascension sociale et un mouvement qui les renvoie sans cesse « à leur place », celle de fils d'immigrés, statut inacceptable pour eux, les *accom-*

modateurs se posent en victimes de la discrimination. Ayant le sentiment d'être traités différemment, ils se saisissent de cette inégalité pour se revendiquer de l'identité discriminée.

Ali — Il faudrait qu'il y ait moins de clichés, de stigmates qui soient liés à la question de l'islam. Même si les médias nous ont pas beaucoup aidés avec ça, en particulier la télévision. La télévision, sur le plan de la diabolisation, de la criminalisation de l'islam, c'est alarmant ! [...] Une partie de mes engagements, qui prend du temps aussi, c'est la question de la reconnaissance et de l'égalité de droits et de l'inégalité de fait de la question de la présence des musulmans dans ce pays ! Hein ? je veux dire, quand on lit les textes de loi, que ce soit la loi de 1905 ou enfin tout ce qui a trait à l'histoire de la laïcité en France : elle est belle la loi, elle est bien écrite ! Moi je suis d'accord avec tous les grands penseurs du début du siècle, mais c'est pas la réalité ! Y a un traitement déjà policier de la question, faut le dire, une gestion coloniale, ça aussi et aussi une question de fantasmes et de peur, d'entretien du délire de la suspicion autour de cette question qu'il faut dépasser !

Derrière les propos d'Ali et la « gestion coloniale » de l'islam en France dont il parle transparait aussi tout le poids de la mémoire des humiliations du passé colonial dans la perception que ces jeunes ont d'eux-mêmes et que la société environnante leur renvoie. En outre, le regard inquiet posé sur l'islam en France et les soupçons de mésallégeance des musulmans français sont difficilement supportables, comme en témoigne la réaction épidermique de Fatiha à propos de la demande, antérieure à la création du CFCM, faite par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur chargé des cultes, de ratifier un texte relatif au cadre juridique sur la laïcité préparant la mise en place de la représentation du culte musulman :

Fatiha — Je colporte tout un discours, toute une philosophie, et on essaierait de me dire « Bon, ben maintenant d'accord ! Ton appartenance [à la France] elle commence à partir de telle date ! » Mais pour moi elle existe ! Le problème ne vient pas de moi, il vient des politiques ! Ça, ça me choque parce qu'on me spécifie. Alors voilà, on dit dans tout ce qui est la citoyenneté, donc le citoyen est a-religieux, a-sexué, a-tout ce que tu veux ! Mais quand il s'agit de la communauté musulmane, on va lui coller une étiquette musulmane, et on va lui dire : votre citoyenneté elle sera d'autant plus reconnaissable, on la reconnaîtra d'autant mieux que vous aurez signé une charte ! Le pacte moral, ça fait longtemps moi qu'il existe ! Il n'a d'ailleurs jamais posé problème ! Il est d'une évidence, mais d'un naturel tel qu'en parler aujourd'hui ça me choque ! Moi je suis offensée ! Je suis déçue, ouais, je suis frustrée, franchement hein !

La déconsidération de la religion musulmane, mais davantage encore de la culture qui lui est liée, est très mal vécue par les sujets de l'enquête. Les *accommodateurs* aspirent à un traitement égalitaire. Leur revendication ou leur simple prise de position sur la question alternent entre désir de reconnaissance, droit à la différence et volonté de banalisation.

Ali — Nous, on voulait faire un centre culturel, un grand truc avec de l'espace, de la lumière, quelque chose de large, pas des bureaux, c'est pas de ça qu'on a besoin !

Une grande pièce, avec des salles de classes pour les cours d'arabe, les cours d'histoire, les cours de cuisine, les cours de mode, de calligraphie, tu vois, c'est un truc qui était large tu vois ? Y'a plein de trucs à développer ! Et tu vois, quand je dis ils arrosent partout où il pleut, c'est clair ! On est allés demander des sous à la DRAC qui nous dit clairement : toi c'est pas de la culture que tu fais, il faut aller au FAS⁸ ! Et ouais ! C'est ça ! Tu fais pas de la culture toi, tu vas au FAS ! Le FAS c'est pour vous, c'est de l'argent pour les bougnoules !

Ces jeunes Français s'inventent dans leurs pratiques une citoyenneté qui n'est négatrice ni de leur histoire ni de leur culture spécifique. Citoyens « comme tout le monde », selon leurs propres mots, ils veulent néanmoins affirmer leur singularité et ne pas être totalement noyés dans la masse. Tout se passe comme s'ils désiraient « être reconnus en France pour ne plus être vus⁹ ».

C'est chez les *accommodateurs* que l'on peut vraisemblablement mesurer l'impact symbolique le plus fort de la création du CFCM. Porteurs d'une religiosité intégrale, les *accommodateurs* mobilisent expressément le référent religieux dans la définition de soi, et ce dernier organise leur vision du monde ; ils sont musulmans à l'intérieur et à l'extérieur. La professionnalisation de leur religion est pour eux inconcevable puisque l'islam dicte leurs conduites les plus quotidiennes, inspire leurs actions et constitue la base de leur système de valeurs. La norme religieuse (telle qu'ils l'établissent et la conçoivent personnellement) est érigée en allégeance indépassable. C'est parce qu'ils sont musulmans qu'ils se doivent d'être respectueux de la France et des lois de la République.

Attachés eux aussi à une conception civique de la citoyenneté, ils prennent un soin particulier à voter. Toutefois, le vote constitue moins chez eux un devoir qu'un droit dont il est impératif de se saisir. Le vote leur permet de dire qui ils sont ; il fonctionne comme une « carte d'identité » permettant d'accéder à une forme de visibilité sociale.

La citoyenneté de ces jeunes Français reste à dimension plus participative et militante que strictement civile. Pour eux, un « bon musulman et un bon citoyen ». Déramatisant les rapports entre l'islam et la République, ils affirment même un lien de cause à effet entre leur religiosité et leur citoyenneté. Au nom de leur statut de citoyen français et de leur appartenance religieuse, ils sont amenés à s'investir dans des actions concrètes (généralement locales) pour lutter contre l'échec scolaire, la délinquance, venir en aide aux sans-abri....

À partir de bricolages et d'appropriations personnelles des principes républicains et islamiques, ils mettent en cohérence leur appartenance duale et courante. Soucieux d'honorer la mémoire de leurs parents tout en ne négligeant pas leur insertion sociale en France, et leur désir de conformisme, la revendication d'une identité à double face leur permet de surmonter leurs contradictions.

La cellule familiale au sein de laquelle ont grandi les *accommodateurs* demeure une niche identitaire où ont été préservés l'identité culturelle d'origine, la valorisation des racines et l'entretien de la mémoire de la migration. Ils ont donc été éduqués dans des familles « traditionnalistes », musulmanes pra-

tiquantes, voire militantes, ayant maintenu des liens privilégiés avec le pays d'origine. On note l'absence de mariages mixtes chez les enfants qui paraissent se conformer par là, sans réticences apparentes, à une mission de préservation de l'identité originelle.

Arrivés plus tard en France que ceux des *Français pratiquants*, les parents des *accommodateurs* sont d'origine rurale et généralement analphabètes. Ils parviennent tant bien que mal à se débrouiller oralement en français, mais ont besoin du soutien de leurs enfants pour toute démarche administrative. Leurs pères ont émigré à l'âge adulte en France, sont retournés « au pays » pour se marier et ont procédé au regroupement de leur famille dans les années soixante-dix. Leurs mères n'ont jamais exercé d'activité à l'extérieur du foyer et maîtrisent moins bien la langue française.

Les *contractants*

Le troisième modèle de notre typologie est celui des *contractants*. Ces derniers, avares de leur autonomie, refusent toute labellisation et toute assignation à être (comme le montrent clairement les propos de Louisa ci-dessous). Ils demeurent objectivement et subjectivement les dépositaires de multiples empreintes identitaires, mais rejettent l'idée d'être réduits à l'une d'entre elles en particulier : afficher une appartenance quelle qu'elle soit serait sacrifier une partie de leur intégrité, se renier soi-même et disparaître dans un « nous » aliénant. Ainsi, leur conception de la citoyenneté apparaît davantage comme un « agir politique » que comme une appartenance particulière ; leur modèle de citoyenneté davantage statutaire qu'identitaire.

Louisa [en réaction à un article sur Zinedine Zidane au titre provocateur « Zidane, icône de l'intégration » que nous lui présentons] – Enfin, je trouve ça stupide ! Je ne me sens pas du tout concernée par la chose. Je ne me sens pas du tout représentée ou identifiée par cette personne, loin de là ! J'ai rien contre lui personnellement, mais encore une fois, on nous a souvent catalogués dans des domaines ! Alors, si on ne réussit pas par le biais du sport, ça va être dans le social, parce que nous, dans le social on est bons ! Ou si on ne réussit pas dans le social, et ben on va aller à Transpole¹⁰, parce que bon, comme agent de la sécurité, on est pas mal ! Ben j'ai l'impression qu'on s'est aussi servi de ça [la coupe du monde 98] pour nous le rappeler ! Parce que moi, depuis que je suis toute petite, on m'a toujours dit ça, hein ? : « Tu feras une très bonne assistante sociale ! » C'étaient mes profs qui me disaient ça. Ou mon prof de sport : « T'es bonne en sport, tu devrais faire une carrière dans l'athlétisme ! » et on nous relègue tout le temps dans des stéréotypes ! Et pour moi, Zidane, ben c'est le stéréotype à l'état pur !

Ces acteurs ne nourrissent d'autre sentiment d'appartenance que celui à l'humanité toute entière. La citoyenneté telle qu'ils l'envisagent est une adhésion volontaire, et en conséquence elle s'appréhende dans une dimension contractualiste. La qualité de citoyen est associée à la possession d'un ense-

ble de vertus morales, avec dans le meilleur des cas un sens du devoir collectif. La seule obligation ainsi consentie par les *contractants* se situe à l'endroit de leurs semblables : chacun doit contribuer, à son échelle individuelle, à la coexistence harmonieuse entre tous. Dans tous les cas, la part de responsabilité qui leur incombe ne doit à aucun moment mettre en péril leur individualité.

La citoyenneté telle qu'ils l'envisagent part des relations sociales entre individus et ne se décide pas d'autorité. L'appartenance territoriale est transcendée dans leur cas. Les acteurs concernés par ce troisième modèle se montrent ainsi plus civiques que patriotiques. Tout comme chez les *accommodateurs*, le vote est saisi essentiellement comme un droit ; le droit d'exprimer son opinion, sa dimension politique s'en trouvant de fait privilégiée. Contrairement aux deux modèles précédents, les *contractants* ne cherchent pas à dire qui ils sont, au travers de l'exercice de leur droit de suffrage, mais ce qu'ils pensent. Leur désir de se faire entendre de manière individuelle pour ce qu'ils ont à dire peut les conduire à adopter des modes de participation politique non conventionnels tels que la manifestation, la signature de pétition—autant de moyens d'expression sans médiation considérés comme plus en conformité avec leurs systèmes de valeurs.

Ce modèle de citoyenneté contractualiste est logiquement corrélé à une appartenance religieuse marginale. Qu'ils soient athées ou pratiquants occasionnels, ces Français revendiquent tous leur autonomie de jugement à l'égard de la religion. On n'observe guère dans ce groupe de religiosité plus intense que celle d'un simple rapport affectif ou culturel à l'islam.

Les *contractants* apparaissent également très soucieux de s'extraire de leur milieu social d'origine et aspirent à un mode de vie plus gratifiant que celui des classes populaires. Les milieux familiaux dont ils sont issus ne sont pas homogènes, mais tout se passe comme s'ils avaient construit en partie leur univers de valeurs soit en réaction à l'éducation familiale reçue, soit en continuité de celle-ci. Certains d'entre eux ont cherché à s'émanciper d'un milieu social vécu comme étriqué. Leurs familles, la plupart d'origine berbère, rurale et modeste, ont entretenu une logique communautaire en respectant scrupuleusement et/ou superstitieusement les traditions et rites ancestraux, et la langue de communication privilégiée au foyer est restée l'arabe dialectal. Les pères sont arrivés à l'âge adulte, dans les années soixante, pour travailler principalement dans le textile ; ils se sont mariés traditionnellement au pays et ont fait venir leur femme une dizaine d'années plus tard. Les parents n'ont généralement pas été scolarisés, ou alors brièvement. Ils pratiquent leur islam pieusement, insistant pour que leurs enfants les imitent en ce sens. Tous les projets d'avenir demeurent orientés vers le pays d'origine, terrain d'investissement immobilier privilégié ; ils ont toujours perçu la vie en France comme une parenthèse.

Les autres *contractants*, élevés dans des familles privilégiant une stratégie d'assimilation, n'ont pas recherché la rupture avec la socialisation familiale, mais plutôt la continuité. D'origine algérienne, les enfants peuvent être con-

sidérés comme relevant de la troisième génération d'immigration. Les parents sont arrivés très jeunes en France. Ils ont pu être scolarisés jusqu'en troisième et maîtrisent parfaitement le français, à l'oral comme à l'écrit. Les mères travaillent à l'extérieur et ne portent pas le voile. Les expéditions familiales « au bled » sont quasi inexistantes. De façon générale, ces familles entretiennent un rapport distancié tant à la religion qu'aux traditions. Seule la cuisine demeure encore imprégnée de la culture d'origine.

Les *néo-communautaires*

Pour le quatrième et dernier type de citoyenneté, celui des *néo-communautaires*, être musulman prime tout. L'appartenance confessionnalisée à l'islam est inenvisageable. Le repli sur leur islamité conduit ces Français à manifester une citoyenneté de contestation. Ayant choisi de se soumettre à la loi de Dieu avant celle des hommes, ils vivent délibérément en retrait du quotidien environnant. Les *néo-communautaires* sont citoyens de fait, mais cette qualité n'est suivie d'aucun effet et ne semble pas les concerner. Ils sont en quelque sorte « français sans le vouloir », l'identification subjective à la France restant vide de sens, comme le montrent les propos d'Haroun.

Haroun – Je dirais que je suis un musulman pratiquant, français non pratiquant... Je m'explique : un musulman pratiquant parce que je tends, j'essaye de m'investir le mieux que je peux—bon c'est pas tout le temps le cas, mais l'objectif est là ! Donc musulman pratiquant et le côté français c'est le désintéressement que j'attache par rapport à la vie politique, par exemple je ne vote pas... pourtant je sais, je suis persuadé que le rôle du musulman aussi, c'est de prendre part à la vie de tous les jours, mais ce côté-là je le délaisse !

Tout se passe comme s'ils s'excluaient d'emblée de ce dont ils sont exclus, l'islam compensant vraisemblablement l'absence d'autres pôles d'identification possibles compte tenu de leur situation dans l'espace social. L'orthopraxie est ici la règle. Absorbés par la mise en conformité de leurs actes les plus anodins avec ce qu'ils perçoivent comme étant la norme religieuse, ces Français tiennent à obtenir la reconnaissance publique de ce qu'ils sont collectivement, à savoir des musulmans. L'intégration qu'ils revendiquent est collective et non individuelle. Ils se reconnaissent dans un espace de sens qui leur est propre et qui dépasse les frontières étatiques (artificielles à leurs yeux). La référence convoquée n'est alors plus nationale mais supranationale : celle de l'*Oumma*, la communauté extraterritoriale des croyants.

Leur attitude néo-communautariste les conduit à ne concevoir la participation que sous l'angle du lobbying qui leur permettrait l'acquisition de droits spécifiques. Dès lors, leur engagement au sein de la société, lorsqu'il est envisagé, ne saurait être que d'essence religieuse.

Haroun – Pour l’instant je ne m’estime pas efficace dans mon vote. Et c’est fort de ça que... pour moi aller voter actuellement c’est... je suis persuadé que je n’arriverais pas à faire voir cette identité que je... Mon vote ne servirait à rien pour l’instant ! On est trop minoritaires pour que nos idées soient prises en compte.

Les membres de ce groupe obéissent à la loi de Dieu avant celle des hommes. Toutes leurs actions sont dirigées envers Allah de manière à en obtenir le salut. Ils se tiennent ainsi généralement à l’écart de toute forme d’engagement civique.

Les *néo-communautaires* ont été socialisés dans des familles fonctionnant selon un schéma traditionnel. La mère, véritablement « transplantée » en France après son mariage, a en charge la lourde responsabilité de l’éducation des enfants, la préservation de la coutume et la transmission du patrimoine identitaire. Les retours au bled sont des rituels respectés chaque année, et c’est là que s’est fait en priorité l’investissement immobilier. Les parents sont presque tous pratiquants. Ils ont transmis leur islam avec conformisme et rigueur à leurs enfants. Au sein du foyer, l’interdit de toute promiscuité homme/femme est respecté.

On peut relever par ailleurs que les *néo-communautaires* ont tous été confrontés à des situations d’échec scolaire. Ils ont parfois connu la petite délinquance et entretiennent un sentiment d’indignité sociale. Le rattachement à l’*Oumma* leur permet de se constituer un espace protégé, de se retrouver sur un territoire convivial, une niche identitaire rassurante, extérieure (voire étrangère) à l’hostilité de l’espace national dont ils se sentent exclus.

Conclusion

Ce panorama des types d’articulation repérés chez une population de jeunes d’origine maghrébine entre leurs modes de croire et leurs modes d’expérimentation citoyennes révèle une réelle hétérogénéité dans les manières de vivre son islamité et les façons d’appréhender son appartenance à la France. Les manières « d’être d’ici » de ces jeunes sont le fruit de combinaisons exclusives, parfois conflictuelles, entre francité, religion, culture d’origine, mémoire collective post-coloniale.... Leurs rapports à la France résultent de géométries singulières et inédites, chacun cherchant à se créer ses propres possibilités pour conjuguer de manière non antagoniste altérité et vie commune, particularité et universalité.

La religion d’origine de ces jeunes issus de l’immigration, qu’elle soit pour l’heure assumée, recomposée ou rejetée, fonctionne, certes, comme une « empreinte identitaire », mais ne constitue pas leur seul et unique pôle de référence. Le repli sur l’identité religieuse et l’exhibition de marqueurs islamiques, bien qu’ils constituent des comportements particulièrement bruyants à l’heure actuelle, restent minoritaires, la plupart de ces jeunes considérant la religion comme une affaire privée.

Ces jeunes issus de l'immigration disposent de modalités plurielles d'identification (qu'il s'agisse de l'appartenance nationale, locale, ethnique, religieuse, socio-professionnelle ou générationnelle, la condition d'enfant d'immigrés, la mémoire post-coloniale ou autres) et jouissent de multiples ressources pour se définir sous l'influence d'un contexte socio-politique singulier. L'enquête montre que leurs aspirations, leur vision du monde et leur mode de vie ne sont pas toujours très différents de ceux des autres jeunes de la même classe d'âge et issus de la même classe sociale.

La présentation de ces portraits permet de mieux comprendre la floraison associative qui a suivi la création du CFCM (mais aussi la relance de la polémique sur le foulard). Au-delà des critiques concernant les relents de colonialisme du processus de consultation et d'élection de l'instance représentative du culte musulman (autour notamment de l'ingérence de l'État dans la désignation par cooptation du bureau du CFCM), c'est bien l'objectif même du CFCM qui est interrogé, voire remis en cause. A-t-on voulu d'un organisme interlocuteur chargé de représenter l'islam en France dans sa seule dimension culturelle, ou chargé de représenter l'ensemble des musulmans en France ?

L'élection des Conseils régionaux du culte musulman (CRCM) par des grands électeurs (délégués de 75% des lieux de culte de France¹¹) a réduit par essence la représentation des musulmans de France aux seuls pratiquants fréquentant les mosquées, condamnant au silence l'immense majorité de la population musulmane par filiation, résidant en France et dont cet article donne un aperçu.

La création du Conseil français des musulmans laïques (CFML) le 24 mai 2003 sous la houlette d'Amo Ferhati, celle du Conseil des démocrates musulmans (DM) le 18 octobre 2003 autour d'Abderrahmane Dahmane, la mise en place de la CLE¹² (la Convention laïque pour l'égalité des droits), celle du Forum citoyen des cultures musulmanes (FCCM) ou encore le Mouvement des musulmans laïques de France (MMLF) derrière entre autres Rachid Kaci et Soheib Bencheikh participent de cette volonté d'ouvrir la représentation institutionnelle de l'islam en France à la diversité des expressions religieuses d'une part, à ne pas cantonner la parole des musulmans à la religion d'autre part, et ainsi à ne pas occulter la dimension sociale et économique de l'islam en France.

L'islam en France est de moins en moins un islam d'immigrés. Il s'y conjugue au pluriel. Il embrasse des recompositions et bricolages inédits dans les modes de croire et au-delà dans les modes d'articulation du « croire » et de l'« appartenir » qui restent occultés par sa représentation actuelle dans le cadre du CFCM.

Notes

1. *Libération*, 27 octobre 2003.
2. Olivier Roy, « Naissance d'un islam européen », *Esprit* 1 (janvier 1998) : 11.
3. Ainsi, à l'islam communautaire et traditionnel des parents s'opposerait l'islam choisi et non « hérité » de manière automatique des enfants. Pour aller plus loin sur cette question, voir notamment : Farhad Khosrokhavar, *L'Islam des jeunes* (Paris : Flammarion, 1997) ; Abderrahim Lamchichi, *Islam et musulmans de France. Pluralisme, laïcité et citoyenneté* (Paris : L'Harmattan, 1999) ; ou encore Nikola Tietze, *Jeunes Musulmans de France et d'Allemagne. Les constructions subjectives de l'identité* (Paris : L'Harmattan, 2002).
4. Les jeunes rencontrés sont âgés de 18 à 35 ans et sont tous originaires de Lille et de ses environs. Au cours de cette enquête qualitative, nous avons essayé de diversifier le plus possible le profil des personnes contactées. Les seuls critères retenus pour le choix des sujets de l'enquête étaient : des jeunes hommes ou jeunes femmes âgés de 18 à 35 ans, français d'origine maghrébine et musulmans de par leurs parents. Sans pouvoir prétendre à une quelconque représentativité du terrain—l'échelle étant trop petite—c'est la différence, l'atypique plutôt que la moyenne qui ont été privilégiés dans la sélection des enquêtés : du musulman orthodoxe, en passant par l'homosexuel en rupture avec sa famille, de la musulmane voilée à la jeune femme ayant fugué à dix-huit ans, en passant par la rencontre avec des jeunes hommes et jeunes femmes vivant en harmonie avec la pluralité de leurs appartenances, l'hétérogénéité de ces trajectoires devaient nous permettre de rendre compte de la multiplicité des univers de représentations des jeunes Français d'origine maghrébine.
5. Voir Christophe Bertossi, *Les Frontières de la citoyenneté en Europe. Nationalité, résidence, appartenance* (Paris : L'Harmattan, 2001), 210 à 217.
6. Voir sur ce point notamment Jocelyne Césari, *Musulmans et républicains* (Bruxelles : Complexe, 1997), 102 à 107.
7. *Libération*, 5 août 2003.
8. Fonds d'Action Sociale (FAS). Institué par ordonnance le 29 décembre 1958, cet établissement public autonome a connu diverses évolutions suivant celle de l'immigration en France (d'une immigration de travail à une immigration familiale durable). Ses actions en faveur des immigrés de la première génération se sont ainsi élargies pour s'ouvrir notamment aux jeunes de la deuxième génération et aux femmes.
9. Catherine Neveu, *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale* (Paris : L'Harmattan, 1999), 239.
10. *Transpole* est la société de transport urbain de la métropole lilloise dans le Nord de la France.
11. *Le Monde*, 5 avril 2003.
12. Le CLE regroupe essentiellement des chefs d'entreprise qui insistent sur le problème de l'insertion économique des musulmans en France en n'hésitant pas à amener dans le débat la question de la discrimination positive.